

**Séance
spéciale du
18 avril
2011**

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU DIX-HUITIÈME
(18^{ème}) JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MIL ONZE (2011) À COMPTER
DE 20H30 A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE
A MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,
Mme Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3,
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Aucun contribuable n'assiste à la séance alors que trois (3) membres du personnel cadre de la Ville, soit messieurs Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme, ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

Sont également présents, messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, de même que Daniel Ménard, de la Télévision de La Mitis.

Tous forment le quorum du conseil municipal malgré l'absence de messieurs Normand Gagnon, conseiller du district 2, et Marcel Dubé, conseiller du district 5. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal.

**11.04.194 OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE
CONVOCATION.**

Monsieur le maire Jean Bélanger, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et toutes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal.

11.04.195 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Acceptation du Dépôt des états financiers de la Ville de Mont-Joli au 31 décembre 2010.

4. Motion de félicitations à l'endroit des équipes Pee Wee AA et Midget Espoir de l'école du Mistral.
5. Appui à la demande de la Ville d'Amqui à l'UMQ pour la mise sur pied d'un comité spécial de travail tripartite pour réclamer la décentralisation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6. Autorisation de vente d'un terrain à madame Sindy St-Gelais et monsieur Keven Ratté sur l'avenue des Aviateurs.
7. Appui de la Ville de Mont-Joli à la demande de monsieur Marien Anctil à la CPTAQ.

FINANCES

8. Appropriation du surplus non affecté.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. Autorisation de formation à monsieur Joël Harrisson, directeur général.
10. Ratification d'autorisation de formation à madame Josée Lévesque.
11. Autorisation de formation à madame Kathleen Bossé.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12. Ratification d'autorisation d'embauche pour la dispense du cours assistant-moniteur de la Croix Rouge.
13. Autorisation de paiement pour le spectacle de « Gribouille bouille » dans le cadre des Journées de la Culture 2011.
14. Demande de gratuité pour le Stade du Centenaire dans le cadre de l'activité « Fête familiale » organisée par la Maison des familles de Mont-Joli.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. Autorisation d'embauche de trois pompiers à temps partiel pour le service des incendies de la Ville de Mont-Joli.

TRAVAUX PUBLICS

16. Adjudication d'un contrat dans le projet de remplacement de la fenestration du côté est de l'école Lebel.
17. Autorisation du renouvellement du contrat de marquage ponctuel de chaussée à la firme Bo Traçage.

URBANISME

18. Consultation publique du projet de règlement 2011-1253 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-1210 afin de permettre des usages supplémentaires dans les secteurs du carrefour giratoire et de l'entrée sud de la Ville.

19. Adoption du second projet de règlement 2011-1253 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-1210 afin de permettre des usages supplémentaires dans les secteurs du carrefour giratoire et de l'entrée sud de la Ville.

20. Affaires nouvelles.

21. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

11.04.196 ACCEPTATION DU DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU 31 DÉCEMBRE 2010

Madame Manon Albert, du Groupe Mallette, présente les états financiers 2010 de la Ville de Mont-Joli.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter lesdits rapports tels que présentés;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le rapport financier de la Ville de Mont-Joli et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 tels que présentés par madame Manon Albert de la firme Mallette.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Roger Boudreau veut connaître le montant du surplus accumulé non affecté.

Madame Manon Albert lui répond qu'il atteint 1,2 M \$.

Monsieur Boudreau s'interroge quant à la dette qui a été abaissée de près de 900 000 \$ pour une seconde année consécutive. Il veut savoir si ce chiffre représente les projets qui ont été financés.

Madame Albert confirme que des travaux peuvent avoir déjà été réalisés et seront payés par voie d'emprunt. Ils n'apparaissent donc pas à la dette. Elle ajoute que la somme maximale de travaux de ce type représente une somme de 560 950 \$.

Monsieur Boudreau demande quel est le surplus pour l'exercice 2010.

Madame Albert indique qu'il est de 295 000 \$.

Monsieur Boudreau demande l'avis de madame Albert sur l'état de la santé financière de la Ville.

Madame Albert affirme que la réalisation d'un surplus de 295 000 \$ sur un budget de plus de 10 M \$ reflète une bonne gestion. Ces résultats sont très près de l'équilibre alors que la dette n'augmente pas.

Monsieur Boudreau désire connaître les critères permettant d'affirmer qu'une municipalité est bien gérée.

Madame Albert précise que les vérificateurs tiennent compte du niveau de liquidité, du respect des prévisions budgétaires, de la capacité de remboursement et du niveau de taxes par rapport aux villes comparables.

Monsieur Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, ajoute que la limite critique appliquée par le MAMROT est 7% de la richesse foncière uniformisée (RFU). Pour Mont-Joli, les dernières données indiquent que la RFU est d'environ 350 M \$ et que l'endettement de la Ville atteint 55% du maximum.

Monsieur Boudreau demande si les projets à venir gonfleront la dette.

Monsieur Jean Bélanger, maire, répond que le projet de mise aux normes de l'usine d'eau potable est financé à 100% par le remboursement de la taxe d'accises sur l'essence et que la Ville recevra une subvention d'environ 50% pour les travaux d'infrastructures avec St-Joseph et le MTQ. L'impact sur la dette ne devrait pas être majeur d'autant plus que la Ville continuera à la rembourser.

11.04.197

MOTION DE FÉLICITATIONS À L'ENDROIT DES ÉQUIPES PEE WEE AA ET MIDGET ESPOIR DE L'ÉCOLE DU MISTRAL

La 34^e édition de la Coupe Dodge, le championnat québécois de hockey mineur présenté du 6 au 10 avril 2011 en Mauricie, aura permis au programme sport-études de l'École du Mistral de réaliser le rêve de toutes les organisations, et ce, deux fois plutôt qu'une.

Le TGV-Pentagone Pee Wee AA, dirigé par monsieur Vincent Chénard, ainsi que Les Aiglons Midget Espoir, sous la gouverne de monsieur Martin Ouellet, ont en effet remporté leur finale respective pour être couronnées monarques du Québec, une première en 14 ans pour le Mistral.

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à l'endroit des joueurs, du personnel d'encadrement et de l'ensemble des gens qui ont rendu possible un pareil exploit. Nos jeunes ont brillamment représenté leur école ainsi que la Ville de Mont-Joli parmi l'élite du Québec.

Il convient de rendre hommage aux membres de la direction et aux enseignants dont le travail favorise la réussite académique et l'excellence sportive des jeunes. Bravo pour la discipline et la détermination affichées par tous nos champions au cours de la compétition. Saluons enfin les parents dont le support s'avère indispensable à l'atteinte du succès.

Ces deux titres québécois confirment, si besoin était, la qualité du programme de hockey offert au Mistral de Mont-Joli. L'expertise acquise depuis 14 ans, l'implication de chacun des intervenants et le soutien constant du milieu s'avèrent la meilleure garantie d'un avenir florissant. Champions du Québec au football, membres de l'élite nord-américaine en harmonie et guitare et maintenant double champions québécois en hockey, les membres de l'École du Mistral peuvent marcher la tête haute. Ils suscitent la fierté de tous et méritent amplement nos félicitations.

11.04.198

APPUI À LA DEMANDE DE LA VILLE D'AMQUI À L'UMQ POUR LA MISE SUR PIED D'UN COMITÉ SPÉCIAL DE TRAVAIL TRIPARTITE POUR RÉCLAMER LA DÉCENTRALISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amqui a adressé une demande à l'UMQ pour la mise sur pied d'un comité de travail tripartite regroupant l'Union des Municipalités du Québec (UMQ), la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) ainsi que le Gouvernement du Québec afin d'élaborer un projet de décentralisation de nouvelles responsabilités, pouvoirs et moyens vers les réalités locales;

CONSIDÉRANT QUE le discours de la décentralisation est dans l'air depuis très longtemps sans qu'il ne prenne forme de façon concrète;

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités des administrations municipales sont toujours plus nombreuses et plus lourdes et qu'elles requièrent un nouveau partage des ressources pour y faire face;

POUR CES MOTIFS il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli appuie la démarche de la Ville d'Amqui en vue de la formation d'un comité de travail tripartite sur la décentralisation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

11.04.199 AUTORISATION DE VENTE D'UN TERRAIN À MADAME SINDY ST-GELAIS ET MONSIEUR KEVEN RATTÉ SUR L'AVENUE DES AVIATEURS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser la vente par la Ville de Mont-Joli à madame Sindy St-Gelais et monsieur Keven Ratté d'un terrain constitué du lot du 3 755 975 du cadastre du Québec situé sur l'avenue des Aviateurs.

Ledit terrain présente une superficie de 580,6 m² alors que le prix de vente est de 21,63 \$ le m² pour un total de 12 558,38 \$, plus les taxes, tel que précisé à la promesse d'achat signée par les parties le 4 avril 2011.

De plus, le conseil autorise le maire, ou le maire suppléant, ainsi que le directeur général, ou le greffier, à signer pour et au nom de la Ville les documents légaux relatifs à la transaction que rédigera maître Nadine Rioux, notaire.

11.04.200 APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI À LA DEMANDE DE MONSIEUR MARIEN ANCTIL À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marien Anctil a présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour le lot 3 754 692 du cadastre du Québec, terrain vacant situé dans la zone 625 (ADS) ou zone d'affectation agricole déstructurée;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Anctil désire que soit permise la construction résidentielle sur ledit terrain et que les espaces disponibles à cette fin sur le territoire de la Ville de Mont-Joli s'avèrent de plus en plus limités;

CONSIDÉRANT QUE la demande de monsieur Anctil est conforme aux dispositions du règlement de zonage pour ce secteur;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli appuie la demande de monsieur Marien Anctil à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 3 754 692 du cadastre du Québec.

FINANCES

11.04.201 APPROPRIATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité d'effectuer les opérations et transferts suivants :

Appropriation du surplus non affecté et transfert au :

- surplus affecté – nettoyage des étangs aérés → 12 504 \$

Appropriation du surplus non affecté et transfert au :

- surplus affecté – brigadiers scolaires → 3 500 \$

11.04.202

RADIATION DE CERTAINS COMPTES À RECEVOIR

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut annuler, lorsque requis, certains comptes et intérêts à recevoir autres que ceux des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'annuler ces comptes et intérêts à recevoir;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de radier les comptes et intérêts sur les factures suivantes :

No compte	Personne	Montant
D 3000 47	Municipalité de St-Joseph-de-Lepage	10,15 \$
D 3000 48	Municipalité de Sainte-Flavie	88,32 \$
D 3002 68	Sûreté du Québec	123,34 \$
D 3004 87	Transport Yvon Gonthier	25,32 \$
D 7000 42	Ligue Olympique	26,91 \$

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

11.04.203

AUTORISATION DE FORMATION À MONSIEUR JOËL HARRISSON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, monsieur Joël Harrisson, à prendre part à une formation sur *La protection des renseignements personnels* offerte par la firme CCH le 23 septembre 2011 à Québec.

Le conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 495 \$ pour la formation ainsi que ceux d'hébergement, de transport et de restauration.

11.04.204

RATIFICATION D'AUTORISATION DE FORMATION À MADAME JOSÉE LÉVESQUE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de ratifier l'autorisation accordée à la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Lévesque, à prendre part à une formation sur *Les nouvelles tendances et leur application sur le loisir public*, le jeudi 14 avril 2011 à Rimouski.

Le conseil autorise le paiement des frais d'inscription au montant de 25 \$ pour la formation ainsi que les frais de transport et de restauration.

11.04.205

AUTORISATION DE FORMATION À MADAME KATHLEEN BOSSÉ

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'adjointe à la direction générale, madame Kathleen Bossé, à prendre part à la formation *Communication orale et écrite : langue des sciences de l'administration* à l'Université du Québec à Rimouski, d'une durée de 45 heures, de septembre à décembre 2011.

Le conseil autorise le remboursement des frais d'inscription au montant de 309 \$ pour la formation ainsi que des frais de déplacement.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.04.206 RATIFICATION D'AUTORISATION D'EMBAUCHE POUR LA DISPENSE DU COURS ASSISTANT-MONITEUR DE LA CROIX ROUGE

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de madame Érika Gauthier, employée de la piscine Gervais Rioux certifiée *Instructeur en sécurité aquatique* de la Croix Rouge, afin de dispenser une formation d'assistant-moniteur d'une durée de 30 heures au taux horaire de 18 \$ pour un total de 540 \$.

11.04.207 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE SPECTACLE DE « GRIBOUILLE BOUILLE » DANS LE CADRE DES JOURNÉES DE LA CULTURE 2011

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'un montant de 600 \$ à madame Julie Royer pour le spectacle de « Gribouille Bouille » présenté dans le cadre des Journées de la culture, le samedi 1^{er} octobre 2011.

11.04.208 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LE STADE DU CENTENAIRE DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ « FÊTE FAMILIALE » ORGANISÉE PAR LA MAISON DES FAMILLES DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de prêter gratuitement le Stade du Centenaire à la Maison des familles pour leur journée d'activités « Fête familiale » qui aura lieu le 22 mai 2011 de 9h à 17h. De plus, le conseil autorise qu'une carte d'abonnement familial à la bibliothèque ainsi qu'une carte *Patin-Eau* soient remises en guise de prix de participation.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.04.209 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE TROIS POMPIERS À TEMPS PARTIEL POUR LE SERVICE DES INCENDIES DE LA VILLE DE MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies de la Ville de Mont-Joli désire augmenter ses effectifs afin de mieux répondre aux appels diurnes;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) candidats ont manifesté leur intérêt et détiennent une formation de pompiers en plus d'être déjà actifs au sein du regroupement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson d'autoriser l'embauche de madame Lisette Deschênes, à la caserne de Ste-Angèle-de-Mérici, ainsi que de messieurs Vincent Tremblay et Michel Desrosiers, pour celle de Mont-Joli, à titre de pompier à temps partiel au service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Joli.

TRAVAUX PUBLICS

11.04.210 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DANS LE PROJET DE REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION DU CÔTÉ EST DE L'ÉCOLE LEBEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a confié à monsieur Gilles Gaudreault le mandat de procéder à des demandes de soumissions dans le projet de remplacement de la fenestration du côté est de l'École Lebel;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) entreprises ont déposé une proposition le vendredi 30 mars 2011 à savoir :

- | | |
|--|------------------------|
| • Construction Gides April Inc. | 6 466,56 \$ plus taxes |
| • Construction Claude Fournier & fils Ltée | 6 575,00 \$ plus taxes |
| • Construction Joli-Mont | 7 800,00 \$ plus taxes |

CONSIDÉRANT l'analyse desdites propositions et la recommandation de madame Josée Lévesque;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité d'accorder à Construction Gides April Inc. le contrat de remplacement de la fenestration de l'École Lebel au montant de 6 466,56 \$ plus les taxes.

11.04.211 AUTORISATION DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MARQUAGE PONCTUEL DE CHAUSSÉE À LA FIRME BO TRAÇAGE

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de marquage ponctuel de chaussée pour 2011 de la firme Bo Traçage au montant de 14 304,61 \$.

URBANISME

11.04.212 CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE RÈGLEMENT 2011-1253 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-1210 AFIN DE PERMETTRE DES USAGES SUPPLÉMENTAIRES DANS LES SECTEURS DU CARREFOUR GIRATOIRE ET DE L'ENTRÉE SUD DE LA VILLE

Cet item a été retiré.

11.04.213 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2011-1253 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-1210 AFIN DE PERMETTRE DES USAGES SUPPLÉMENTAIRES DANS LES SECTEURS DU CARREFOUR GIRATOIRE ET DE L'ENTRÉE SUD DE LA VILLE

Cet item a été retiré.

11.04.214 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

11.04.215 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

11.04.216 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21h10, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger
Maire

Yves Sénéchal
Greffier

